CHRONIQUE LOCALE.

Société Française du 14 Juillet.

Quatre semaines à peine nous séparent du 14 Juillet, fête nationale de la France, jour qui est toujours célébré avec éclat à la Nouvelle-Orléans.

Les divers contrats pour la décoration de la rue du Canal, pour l'illumination du champ de fête, pour le restaurant, la musique, le feu d'artifice, etc, ont été signés ou sont sur le point de l'être.

Les divers comités de la fête ont tenu une séance exécutive ces jours derniers et ont soumis leurs rapports au Comité Général. Il ressort de ces rapports que les préparatifs se poursuivent avec un bel entrain et que tout tout permet de fonder les plus brillantes espérances sur le succès de la fête.

La vente des billets d'entrée commencera très prochainement, et tout fait présumer qu'ils seront rapidement enlevés, car la fête ayant lieu un dimanche plusieurs milliers de personnes voudront y assister.

POUR LES INONDES.

Le capitaine C. H. Danforth, qui est chargé par le gouvernement fédéral d'organiser les secours aux inondés, a annoncé hier qu'un steamboat chargé de provisions et d'articles de literie partirait dimanche matin pour la région du Bayou Barataria et du Lac Salvador, dont les habitants ont eu grandement à souffrir du mauvais temps de ces jours derniers.

La distribution des vives sera faite par le lieutenant Edwards.

Cet officier est rentré en ville vendredi soir, d'une tournée dans les districts inondés de la basse Louisiane, et trace un tableau lamentable de la situation des habitants, lesquels ont encore subi de nouvelles pertes à la suite du mauvais temps de ces jours derniers.

Le vent qui a soufflé en tempête pendant près d'une semaine sur la côte a refoulé l'eau du Golfe dans les bayous et les baies intérieures dont le niveau était déjà très élevé par suite de l'inondation du Mississipi.

Les quelques plantations qui jusqu'ici avaient pu éviter l'inondation grâce à des levées de protection sont maintenant toutes sous l'eau, et leurs récoltes seront complètement perdues. Le bassin du bayou Lafourche, au sud de Thibodaux, n'est plus qu'un vaste lac et il ne pourra pas être question d'ensemencer les terres cette année. La situation est la même dans le district du bayou des Allemands.

L'ouragan qui s'est déchaîné dans la nuit de jeudi à vendredi n'a fait qu'aggraver la situation déjà si précaire des sinistrés, dont un grand nombre ont dû s'enfuir à la hâte pour se réfugier en terre haute. Une soixantaine d'habitants du bayou Barataria sont arrivés dans la soirée de vendredi à Westwego dans le plus grand dénuement et ont dû être immédiatement secourus.

En dépit de la baisse assez sensible du fleuve l'eau continue à s'échapper en quantité considérable de la crevasse d'Hyméllia et il est encore impossible de prévoir la fin de l'inondation.

Chronique judiciaire.

Quatre affidavits ont été formulés hier contre un jeune homme du nom de John E. Lambert, domicilié 632 rue Carondelet.

Lambert qui était employé comme encaisseur par une Agence de notre ville est prévenu d'avoir détourné quelques petites sommes d'argent.

Devant la Cour Criminelle de Cité M. Gaston Saux, directeur de l'Hôtel Grunewald, a déposé une plainte hier matin contre le nommé Richard W. Breiten, dit R. Weyman-Bauer, lequel en se faisant passer pour un noble d'origine allemande, a réussi à commettre un certain nombre d'escroqueries dans notre ville. Breiten a été arrêté vendredi à St Louis par un detective de l'agence Pinkerton et sera ramené lundi ou mardi dans notre ville.

Procès en dommages intenté à Gasquet par sa victime.

Isaac Brown, le cocher nègre qui, il y a une quinzaine de jours avait été grièvement blessé d'un coup de revolver tiré par le jeune Ferdinand Gasquet, a intenté hier matin à ce dernier, un procès en dommage de 50.000 dollars, devant la Cour Fédérale de District.

Drame de famille.

George Harris Borden, le jeune homme qui a été grièvement blessé d'un coup de revolver tiré par son beau-père, Charles E. West, vendredi soir, à 11:30 heures, en leur domicile, 3720 rue Palmyre, est toujours dans un état très grave à l'Hôpital de Charité et les médecins ne peuvent encore se prononcer sur l'issue de la blessure.

West a été arrêté immédiatement après le drame et est à l'heure actuelle écroué dans la prison de paroisse.

Il déclare qu'il était en état de légitime défense lorsqu'il a tiré sur Borden, car celui-ci qui était ivre, avait menacé de le tuer.

RIXE.

James Banister, un nègre demeurant rue Conti 2811, a reçu quatre coups de rasoir hier matin à deux heures et demie dans une querelle survenue entre plusieurs noirs à l'angle des rues Tonti et St-Louis. Il a été transporté à l'hôpital où ses blessures ont été déclarées graves.

MORT DE MADAME JAUQUET.

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Louis R. Jauquet, épouse du dévoué surintendant de l'Hopital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge, mort survenue hier après midi, à 4 heures, après une courte maladie.

Madame Jauquet, épouse dévouée, était le modèle de la femme d'intérieur, n'ayant qu'un but dans la vie, veiller au foyer et y apporter la joie et la gaieté pour les êtres qui lui étaient chers.

Mme Jauquet avait conservé la touchante piété de ses années premières, piété qui dans la moindre de ses manifestations faisait l'admiration de ceux qui vivaient dans sa douce intimité.

Nombreuses seront les personnes qui suivront cet après midi le cortége funèbre, tenant ainsi à exprimer leurs sympathies à la famille en deuil.

Les obsèques de Mme Jauquet auront lieu au cimetière Greenwood, après un service funèbre qui sera célébré à 3 heures, à l'église St-Patrick, rue du Camp.

MORT DE MLLE LUCIE POUSSARGUES.

Une dépêche parvenue hier de Covington annonçait le décès de Mlle Lucie Poussargues, survenue dans cette ville après une longue maladie.

La défunte appartenait par sa naissance à deux des plus anciennes familles de notre Etat

Elle était fille de M. Phillipe de Poussargues et de Marie Joséphine du Soulat.

Aucunes dispositions n'ont été encore prises pour les funérailles de Mlle Poussargues, mais il est probable que l'inhumation aura lieu à la Nouvelle-Orléans.

Ecole de Vacances.

Les cours de vacances, organisés par la Commission Scolaire de notre ville, commenceront lundi matin à 9 heures.

Ces cours sont publics et ont lieu chaque jour de 9 à 12 a. m. dans les écoles suivantes :

McDonogh nos. 2 et 3 rue Espagne, près Mandeville ;

Ecole Jackson, Avenue Jackson et McDonogh no 7 rue Chestnut et Milan.

Tentative de Suicide

Ophelia Langwith, une jeune fille de 16 ans, demeurant avec son oncle Charles Dodge, rue Champs Elysées 1508, a attenté à ses jours hier après-midi vers cinq heures en absorbant une dose de teinture de iode. Elle a été secourue à l'hôpital.

Il paraît que la jeune fille, qui était employée dans un établissement à l'angle des rues Lafayette et Tchoupitoulas, venait de perdre sa place. Découragée elle a tenté de se suicider.

Enfant blessé.

Salvatore Maurica, un enfant de 12 ans, demeurant rue Français 1222, en voulant sauter sur un train du Louisville et Nashville, hier soir à six heures, à l'angle des rues Champs Elysées et Bourgogne, est accidentellement tombé et a été blessé à la jambe. Il a été pansé à l'hôpital.

Coup de couteau.

Hier après-midi vers cinq heures, au cours d'une querelle survenue à l'angle des rues Poydras et Broad, entre John Cryer et Ada Demosey, tous deux de couleur, le premier a reçu un coup de couteau au visage. La femme s'est enfuie avant l'arrivée des agents de police.

Sanglante querelle.

Shreveport, Lne, 15 juin—Un combat singulier entre un blanc et un nègre, le premier armé d'un pic à glace, le second d'un couteau, a eu lieu hier matin dans une fabrique de glace de cette ville. Aucun témoin ne se trouvant là pour séparer les combattants, ceux-ci ont continué à se battre avec acharnement jusqu'au moment où épuisés et perdant leur sang par de nombreuses blessures, ils sont finalement tombés côte à côte sur le sol.

Ils étaient sans connaissance lorsqu'on les releva une demi heure plus tard. A l'hôpital où les deux blessés ont été transportés on désespère de les sauver.

Mort subite.

Martha Social, une femme de couleur âgée de 50 ans, demeurant rue Galennie 1023, est morte subitement hier matin vers dix heures.

Le coroner a fait la levée du corps et a constaté que la mort avait été causée par une affection cardiaque.

CHUTE.

Robert Phillips, un ouvrier de couleur domicilié rue Orléans 1405, étant pris de boisson, hier matin, est tombé d'une galerie en sa demeure d'une hauteur de 25 pieds se blessant à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

AVEZ-VOUS UN MAUVAIS ESTOMAC ?

Alors ne le négligez pas. Votre santé est en jeu. Un court traitement de ce remède de famille,

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

purifiera et tonifiera l'appareil digestif et vous gardera en bonne santé.

MEURTRE.

Henry Thompson, un nègre demeurant rue Sud Remparts, 2241, a été tué d'une balle de revolver dans la tête, hier soir à dix heures, à la suite d'une querelle avec son cousin Alfred Haines.

Harris s'était pris de querelle avec Jim Lee et Charles Wilson à l'angle des rues Philip et Remparts et il était sur le point de tirer son revolver sur Lee, lorsque Thompson est intervenu.

Celui-ci a essayé de désarmer son cousin et dans la lutte a reçu lui même une balle dans la tête.

Haines s'est enfui aussitôt après avoir commis le meurtre.

ARRESTATION.

Elliot Marshall, alias Scott, un nègre bien connu de la police a été arrêté à l'angle des rues Poydras et Remparts, hier soir par les détectives Dale et Holyland. Il avait en sa possession une montre qu'il essayait de vendre à vil prix.

En crises.

Mme Julia Donohue, domiciliée rue Septième 722, en passant à l'intersection des rues St Charles et Louisiana, hier après midi, vers deux heures, a été prise de crises épileptiques et en tombant sur le pavé s'est blessée à la tête. Elle a été transportée à l'hôpital.

INCENDIE.

Hier après-midi vers une heure, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage rue Constance 1229 appartenant à Mme P. Broderick et occupé par Casimir Prill et Mme A. McGittigen. Les flammes n'ont causé que d'insignifiants dégâts.

La fille de Théodore Rousseau.

On a vendu près de trois cent mille francs une toile de Théodore Rousseau. "Paris-Journal" rappelle à ce propos que la fille du grand peintre est morte récemment presque dans la misère :

Il y a seulement quelques années, on pouvait voir circuler chaque après midi, sur les promenades d'une petite ville de province, deux vieillards—l'homme et la femme—de mise extrêmement simple et toujours décente. Presque aveugles tous les deux, ils se dirigeaient avec peine, s'appuyant aux bras l'un de l'autre, et les passants, dont beaucoup avaient été leurs élèves, saluaient respectueusement ce couple sympathique.

L'homme avait été professeur de musique, la femme professeur de dessin. On savait que celle-ci avait de qui tenir, étant la fille d'un peintre, mais on ignorait généralement qu'elle fût la fille de ce grand paysagiste qui s'appelait Théodore Rousseau.

Les deux vieillards sont morts pauvres, et, récemment on vendait 270 000 francs, à la salle Drouot, l'"Allée des Châtaigniers," de Théodore Rousseau !

LA POULE AUX ŒUFS D'OR

Elle se nomme Alice Morgenthaler, dite Payen, et, pour la troisième fois, comparait devant les juges de son pays. La première, ce fut pour port de cette arme prohibée que l'on appelle un "browning;" la seconde, pour avoir crié: "Vive Lisbeuf!", et la troisième fois, c'était pour avoir enrôlé un jeune garçon boulanger.

Celui-ci s'étant aperçu qu'il lui manquait un louis dans son portemonnaie, alla chercher les agents. Que fit alors Alice ? Pour faire disparaître le corps du délit qu'elle venait de commettre, elle ne trouva rien de mieux que de l'avaler avec une gorgée d'eau, comme un vulgaire cachet d'antipyrine.

Devant le juge d'instruction, elle prétendit que sa camarade Eugénie Huguet, qui l'avait accompagnée à l'hôtel, avait dérobé elle-même les 20 francs.

Mais, à l'audience de la onzième Chambre, elle est revenue sur sa déclaration première et a raconté tout simplement son tour de passe-passe.

Elle amusa fort les magistrats en parlant des purges énergiques mais inutiles, hélas! qui lui sont encore administrées, et offrit, d'ailleurs, de restituer les 20 francs à l'entôlé, à qui ils porteront peut-être bonheur.

Mais quand ?....

En attendant l'effet de la purge, Alice Payen, qu'assistait Me Jean Baux, ira un mois en prison, tandis que sa camarade, défendue par Me Henri Gorgeron, continuera comme par le passé à faire la péripatéticienne sur le boulevard de Belleville.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les nominations aux emplois rétribués de la Société Française auront lieu le mardi, 18 juin, en séance du Conseil d'Administration.

Les commissions seront reçues jusqu'au lundi, 17 juin, à 5 heures P. M.

Pour les emplois et honoraires, consulter le tableau et le cahier des charges exposés à l'entrée de l'Asile.

I. AMARDEIL, Vice-Président.

JULES DE LAAGE, Secrétaire.

6 juin—6 9 13 16

Prof. CHARLES CHIRO,

CULTURE DE BEAUTÉ, SPECIALISTE,

Dans l'art de réduire un excès de graisse et de développer le corps,

Suite 820 Audubon Building, Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Il est démontré par le Prof. CHIRO que les miracles n'appartiennent plus aux siècles obscurs de la Mythologie et de la superstition.

Les Experts en Beauté et les Masseurs sont stupéfaits et émerveillés de cette méthode prodigieuse de CHIRO qui depuis des années confond les premiers experts de ce monde.

Quelque Chose de Différent ! D'Inouï ! De Merveilleux !

LISEZ ! ECOUTEZ ! NE MANQUEZ PAS ! EXAMINEZ !

Voici la meilleure chose qui soit jamais arrivée. Des centaines d'années en avant des vieilles méthodes en usage. Si surprenante que vous pourriez tout d'abord ne pas y croire—cependant absolument vraie.

L'INGENIEUX CHIRO INVENTE

Un nouveau système pour développer, réduire et embellir les hommes et les femmes.

Etonnant, mais vrai. Faits prouvés. Pas d'expériences. Des milliers le louent. Ne ressemblant en rien à ce que vous avez vu ou entendu dire. Le système du Prof. Chiro permet aux hommes aussi bien qu'aux femmes de défier la vieillesse et de maintenir toujours une apparence de jeunesse.

Toute femme murmure dans le secret de son âme son désir inné et son droit, et son devoir d'être belle—d'atteindre la symétrie et la grâce—de faire jouir ceux qui l'entourent du charme infini de son sexe. Mais beaucoup, en voyant leurs corps amaigris, leurs poitrines flétries, leurs défauts de forme et de lignes, éprouvent du chagrin de l'état dans lequel elles sont et se tourmentent à l'excès de voir disparaître leurs charmes. Une telle crainte, cependant, vient de l'ignorance de ce que la nature peut et doit accomplir si une intelligente coopération lui est fournie.

Les cosmétiques, la soi-disant nourriture de la peau et de la chair, etc., ne peuvent guère être recommandés pour autre chose que le simple adoucissement de la surface de la peau. La chair humaine n'accepte pas sa nourriture d'une manière ou d'une méthode aussi inconsidérée. Le sens commun dissipe les prétentions à toute pareille nutrition artificielle. L'homme ou la femme sensés craignent le mal qu'ils pourraient faire, car il y a danger de retarder plutôt que d'aider la nature avec de semblables pratiques.

L'action de la nature est la seule juste, la seule permanente, la seule qui enchante l'œil et en appelle au gens de goût raffiné.

Le Prof. Chiro publie ce petit traité, parce qu'il sent qu'il doit à ses lecteurs de faire voir qu'il est apte à se montrer une autorité sur le sujet discuté

Son expérience est unique, tout à la fois par le fait qu'il s'est donné et conservé un corps parfait et qu'il donne des corps parfaitement proportionnés à d'autres.

Le Prof. Chiro dit: Quel que soit votre état de maigreur, si flasques et imparfaites que soient les lignes de votre corps ou si plate que soit votre poitrine, je puis vous donner très vite une forme jeune et ferme qui sera un sujet d'envie pour vos connaissances, hommes et femmes, et vous donnera l'attrait irrésistible de l'homme ou de la femme aux formes parfaites.

REDUCTION DE LA GRAISSE

Je crois posséder le système le plus simple, le plus rapide, et le seul absolument inoffensif que l'on connaisse pour faire disparaître l'excès de graisse et le double menton.

Mon système est sûr et sensé. Pas le diète qui vous affame : pas de gymnastique ou d'exercices nuisibles qui vous portent sur les nerfs : pas de guérison opérée mentalement ; pas de sottises, rien de rude ou de mauvais, simplement des résultats enchanteurs et heureux obtenus avec un léger effort.

Ils disent qu'il n'y a rien de nouveau sous le Soleil, mais j'ai perfectionné un système dont je veux vous faire profiter. Ce qu'il a accompli pour moi il peut le faire et le fera pour vous.

J'étais maigre, pâle, j'avais la poitrine plate, et après que je me fusse perfectionné j'ai été un des modèles auxquels les artistes offraient les prix les plus élevés dans la Ville de New York, et ce que j'ai fait pour moi-même je puis le faire pour vous.

Mon Succès est dû à Mes Efforts Honnêtes.

Je serai à la Nouvelle Orléans d'une manière permanente. Ma réputation est bien établie et connue de beaucoup, néanmoins vous pourriez être sceptique à l'égard de ma méthode, et qui n'a pas le droit de l'être à cette époque, où le succès échappe aux différents salons de massage et aux serieux efforts de nos meilleurs Masseurs justement quand il serait si nécessaire. J'ai une métbode exclusivement à moi.

Je n'ai pas de méthode qui provienne de l'ignorance ou de la superstition du laïque.

Je n'ai rien qui dépende de la crédulité ou choses semblables, mais je soumets à votre considération un système qui n'a jamais échoué "quand il est appliqué par une persomme habile à s'en servir."

C'est l'expérience "qu'on en a" qui rend possible l'application correcte et heureuse de tout système. Sans cela les résultats sont nuls.

Mon Expérience est à votre service ? En voulez-vous ?

Vous remerciant de votre considération et vous demandant de vous enquérir et d'aider à attirer sur ce système l'attention de ceux qui pourraient s'y intéresser.

Je suis sincèrement à vous.

PROF. CHAS. CHIRO,

Chambre 820 Audubon Building, rue du Canal. Phone Main 4728

TOUTES AFFAIRES CONFIDENTIELLES.

Nouvelle-Orléans, Lne. Heures de Bureau: 10 a. m. à 5 p. m.

Des dames sont de service. journellement.

N. B.—J'enseigne et je donne des instructions individuelles à ceux qui désirent apprendre ma profession. Les élèves peuvent se faire inscrire n'importe quand et obtenir tous les avantages.

Un gradué Chiro ayant un diplôme Chiro peut avoir une position n'importe où et à n'importe quel moment.

Mon Diplôme Garantit le Succès.

Tout au fond de votre cœur vous nourrissez une ambition—la conviction que, en ayant la chance, vous pourriez accomplir de grandes choses. Vous n'avez pas l'intention d'être toujours l'esclave de quelqu'un—de vivre d'un petit revenu, de demeurer un simple cran de la grande roue que fait marcher le monde. Mon système vous offre l'occasion que vous cherchez l'occasion qu'on rencontre une fois dans la vie—la plus grande chance que vous aurez jamais de vous élever vite et facilement. Pas de longues années de préparation qu'un peu de temps, pendant lequel vous pourrez continuer à remplir votre emploi actuel.

Alors, quand dans quelques semaines vous serez au courant et que vous aurez reçu votre Diplôme comme Masseur Chiro, vous pourrez sortir de l'oubli, et assumer la place que vous êtes appelé à occuper. Pas de longues, pénibles attentes pour les affaires. Vos services seront constamment en demande. Vous pourrez employer votre temps comme vous l'entendrez. Rappelez vous que vous recevez les instructions personnelles du Prof. Chiro, non d'une école de coiffure ou du salon d'un collège de barbier, mais que le Professeur vous donne ces leçons dans son bureau privé et vous présente un Diplôme.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville. A deux lots de la rue du Canal. Sixe District

DECES.

JAUQUET — Décédée samedi, 15 juin, à 4:15 heures p. m., âgée de 58 ans, Madame LOUIS R. JAUQUET, née Caroline E Hasse, native de cette ville. Les parents, amis et connaissances des deux familles ainsi que ceux de sa fille Dr Clotilde Jauquet-Preis et de son beau fils Dr Edward Burke Preis sont respectueusement invités à assister au service funèbre qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 16 juin 1912, à 3 heures p. m., à l'église St. Patrick, rue du Camp, entre Julia et Girod.

Enterrement au Cimetière Greenwood.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Ste Remparts

PHONE { HEMLOCK... 408

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Un établissement d'affutage de coutellerie, complet et perfectionné. S'adresser à Mme Wagner, 740 rue Conti, en haut. 16 juin—1f

NOUS voulons des dames pour apprendre la coiffure ondulation Herrmann, manicure, massage facial, électrolyse et chiropodie. Notre enseignement qui compte vingt ans de succès a créé une demande pour nos graduées. Venez ou écrivez au Model College, 516 rue St-Charles. 15 juin 6f

MESSIEURS—Apprenez le métier de Coiffeur. Quelques courtes semaines à notre école règle pour toujours la question d'indépendance. Gagnez en apprenant. Venez ou écrivez pour détails. Collège de Coiffure Moler, 516 rue St Charles. 15 juin—6

Mandeville, Madisonville et Houltonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 2 MAI 1912.

Partira de MILNBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

50c—MANDEVILLE—50c

75c RIVIERE TCHEFUNCTA—75c

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis

l'arrivée au train de 7 45 h. a. m.

Free reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville à la tête de la rue Girod.

W. O. COYLE & CIE, Incorporée. No 337 rue Carondelet.

25 avril—

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon,

Chauffour, Albert
Jarry, Louis
Hauchard, Robert Eugène
Lescat, Julien Ernest
Liaudet, Adrien Octave
Osmun, Edmond
Passarieu, Camille Charles
Pouey, Paul
Proal, Honoré
Reynaud, Gustave Edouard
Sarrazin, Désiré Victor
Venries, Frédéric

—1808

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Victor Faisans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 72.719 — Division A— Attendu que Edward H Pedesan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Faisans, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COINNELL, Gr-Greffier - Gabriel Fernandez Jr avocat.

14 juin—14 18 23

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de rue West 15th.

*LA PROVENCE, 27 juin.
*LA LORRAINE, 4 juillet.
†FRANCE [neuf], 11 juillet.
*LA SAVOIE, 18 juillet.
*LA PROVENCE, 25 juillet.
*LA TOURAINE, 1er août

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

* Vapeur à double hélice.
† Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre directe,

S. S. MEXICO 1er juillet.

Passage de Première Classe.....$40.00
Passage d'Entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 802 rue Commune, bâtisse Hansen

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Etant une Eglise, Etc.

Rue Valence, entre les rues Camp et Chestnut (alias rue Bordeaux).

Henry Freis vs Jefferson Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No 160,648 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nlle Orléans, dans l'ilot No 258 [autrefois carré 33] borné par les rues Valence, Camp, Chestnut et Bordeaux, désigné comme lot No quatorze, suivant un plan du Faubourg Bouligny dressé par C. F. Zimple et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville et ainsi suivant le croquis annexé à un certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 10 mai 1906 annexé à un acte de B Roman, notaire, daté le 17 mai 1906 ledit lot mesure cinquante-cinq pieds de face à la rue Valence sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, ledit lot commence à une distance de cinquante cinq pieds du coin des rues Valence et Chestnut.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James J. McLoughlin, avocat pour le demandeur.

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu, etc., d'une Buvette et Restaurant.

1 National Cash Register, 1 Piano Electrique, 1 Coffre-Fort en Fer, etc.

Delmar Realty Company vs S. Dilibarti.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 160,678 — En vertu d'un ordre de vente daté du 14 juin 1912, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, JEUDI, le 20 juin 1912 à 1:30 heures P. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux No 1408 avenue Washington.

Le contenu, accessoires, stock et meubles, etc., du restaurant et buvette dans ledit local, suivant l'inventaire enregistré.

Aussi une Caisse enregistreuse "National".
Un Coffre-Fort en fer.
Un Piano électrique.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, J. J. Bitayik, avocats pour la demanderesse.

15 juin—15 18 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal No 4929 rue Freret, entre Robert et Upperline.

Board of Trustees of the Douglas Park Mission of the Methodist Episcopal Church South vs Hattie E. Langworthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 160,430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain en cette ville, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Freret, Bad Robertson, Robert et Upperline, désigné par le No 1 mesurant trente pieds de face à la rue Freret sur quatre vingt-douze pieds neuf pouces en profondeur entre lignes parallèles, ainsi que toutes bâtisses et améliorations, droits, voies et servitudes qui en dépendent. Ledit lot forme l'encoignure des rues Robert et Freret et est composé de parties des lots originaux 20, 21 et 22, suivant un plan de C. M. Williams, dépuis voyer de ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Woodville & Woodville, avocats pour le demandeur.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 19 20